



**Adhésion aux recommandations AFEP / MEDEF
sur la Rémunération des Dirigeants mandataires sociaux
des sociétés cotées**

Paris, le 19 décembre 2008

Lors de la réunion du 18 décembre 2008, le Conseil d'administration a pris connaissance des recommandations AFEP / MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Le Conseil d'administration considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche du gouvernement d'entreprise de Faurecia et a constaté que la plupart d'entre elles étaient déjà mises en œuvre.

En conséquence, le code du gouvernement d'entreprise AFEP / MEDEF modifié par ces recommandations est celui auquel se référera la société pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L.225-37 du Code du Commerce.

La mise en œuvre de ces recommandations sera présentée dans le Document de Référence publié après l'arrêté des comptes de l'exercice en cours.

Cette information est disponible sur le site internet de Faurecia :

http://www.faurecia.fr/pages/finance_shareholders/financial_press_releases_2008.asp